



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Seine

Question écrite n° 6104

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur l'état actuel de certains ouvrages de navigation sur la Seine, en particulier à Mericourt (Yvelines). Il lui demande quelles sont les mesures prévues pour réaliser la refecton de ces ouvrages qui équipent l'artère maîtresse du réseau navigable français.

Texte de la réponse

La Seine à grand gabarit fait partie des préoccupations prioritaires de voies navigables de France. C'est ainsi que l'établissement public à charge le service de la navigation de la Seine de réaliser un diagnostic complet des ouvrages pour établir en conséquence un programme de travaux qui permette de traiter en priorité les problèmes les plus urgents. Cette démarche a concerné prioritairement en 1993 les écluses de Mericourt, compte tenu des problèmes graves que ces ouvrages ont connu récemment. Ainsi, tout en ayant déjà affecté sur la seule année 1993, 3,3 millions de francs de crédits, il est prévu qu'un programme de l'ordre de 20 millions de francs soit mené en 1994 et 1995 pour la remise en état des deux écluses concernées.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6104

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3144

Réponse publiée le : 14 mars 1994, page 1282